

# Tracteur pulling

Madame la Présidente,  
Mesdames et Messieurs les Ministres,  
Chères et chers collègues,

RFJ nous a appris que le Tracteur pulling allait être reconduit l'année prochaine.

Sans dire que le Tracteur pulling est responsable de tous les maux climatiques, un weekend entier à expulser du CO<sub>2</sub>, en trainant un poids sur une piste de terre avec un tracteur paraît quelque peu étonnant, à l'heure où nous subissons la canicule et les inondations : tristes réalités du dérèglement climatique.

La commune de Develier a d'ailleurs refusé d'être associée à la manifestation contraire à son label de cité de l'énergie et Delémont en a fait de même. L'office de l'environnement vient, lui de communiquer sur l'encouragement des manifestations durables. Enfin, des analyses juridiques d'autres cantons ont relevé que ce type de manifestation était contraire à la loi fédérale sur la protection de l'environnement.

Le Gouvernement estime-t-il qu'une telle manifestation est cohérente par rapport à sa politique climatique ? Dans le cas contraire compte-t-il se doter des moyens permettant d'empêcher la tenue de ces manifestations ?

Je remercie le Gouvernement de sa réponse.